

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 3 octobre 2017 à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 43 faite par le Vice commodore M. André Bilodeau
2. Appels des dirigeants : par M. Patric Meilleur Secrétaire

Commodore	Poste vacant
Vice commodore :	André Bilodeau
Secrétaire :	Patrick Meilleur
Trésorier :	Julien de Tilly
Maître de port :	Benoit Goyer
Directeur des communications :	Martin Beauchesne (<i>Absence motivée</i>)
Directeur de l'entretien :	Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS :

Marcel Beaulieu
André Caron
André Girard
Roch Francoeur

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par M. Patrick Meilleur

1. Ouverture de la réunion;
 2. Appel des dirigeants;
 3. Lecture de l'ordre du jour;
 4. Correction et adoption du procès-verbal du 12 septembre 2017;
 - 4.1 Suivi du p.-v. du 11 juillet : Point 9.6 Pilotes du Saint-Laurent.
 5. Lecture de la correspondance;
 6. Rapport des Officiers;
 7. Affaires nouvelles;
-

8. Période de questions ou commentaires;
9. Prochaine réunion;
10. Levée de la réunion

MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a pas d'ajouts et l'ordre du jour est accepté tel que lu

Proposé par : M. Patrick Meilleur
Appuyé par : M. Julien de Tilly
Adopté à l'unanimité

4. Corrections et adoption du p.-v. 12 septembre 2017 :

Pas de corrections apportées et le p.-v. est adopté

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité

4.1 Suivi du point 9.6 Pilotes du Saint-Laurent

Il n'y a pas eu de développement dans ce dossier et M. Bilodeau devrait rencontrer André Gagné à ce sujet avant son départ. **(À suivre)**

5. Lecture de la correspondance :

Pas de correspondance pour le mois

6. Rapport des Officiers :

Directeur de l'entretien : M. Bryan Petterson (Rapport verbal)

M. Petterson demande un envoi de courriels à tous pour aviser qu'il faut libérer la cuisine et le frigo pour le traiteur. Il veut aussi que tout le matériel n'appartenant pas au Club qui est dans le chalet soit aussi enlevé.

Il souligne aussi que M. Stéphane Roy du voilier El Mona a fait le débroussaillage sur le terrain bénévolement.

En ce qui concerne le mat à drapeaux le tout avance et reste à couler le béton, De plus, il a téléphoné à la ville pour avoir de l'eau permanente et pas de nouvelles depuis.

Il tient aussi à remercier M. André Girard pour l'aide apportée pour la préparation du terrain en vue de la mise à terre et tout le reste fait bénévolement.

Ceci termine le rapport.

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. Patrick Meilleur

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications M. Martin Beauchesne (Absent)

Maître de port M. Benoit Goyer *Rapport verbal*

M. Goyer remercie tous les bénévoles impliqués et souligne l'apport de M. André Caron de Stéphane Roy un locataire.

Il souligne aussi que personne ne s'est proposé pour aider à ramasser les branches et qu'il va falloir que les gens se proposent pour accomplir des tâches pour le Club. Il considère que ce n'est pas facile de trouver des gens ayant des disponibilités pour aider.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Benoit Goyer

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Secrétaire M. Patrick Meilleur *Rapport verbal*

M. Meilleur concepteur du nouveau tableau d'inscriptions pour les bénévoles de la mise à terre. Il remarque cependant qu'il y a encore des équipes à combler pour la mise à terre. Il souligne aussi que le dimanche bien souvent bien peu de gens sur le terrain.

Commentaire de M. Roch Francoeur : Changer la terminologie par tâches communautaires et ce serait peut-être un incitatif pour que les gens s'impliquent davantage.

M. Meilleur indique qu'il faudra mettre en place un comité de sélection pour rencontrer les candidats au membership.

Les demandeurs sont : M. Jean Duval du voilier Vahiné, Mme Nancy Boudrias du voilier Écume, M. Mauricio di Francesco bateau 4 Play, M. Luc Dupont du bateau Avanti, M. Marc Choquette du bateau C'est la Vie, M. Joël Arpin du voilier Figaro.

M. Meilleur fait part de ce qu'Éric Boudreau de PC Vaccin est venu installer pour améliorer nos installations Wifi. C'est M. Jean Létourneau qui est venu pour accompagner M. Boudreau et a fait ce compte rendu écrit et M. Meilleur en fait lecture.

Installation d'une < switch intelligente> destinée à isoler le réseau interne soit : comptabilité, trésorier, secrétaire et barrière du réseau Internet public. Le réseau était donc très vulnérable aux attaques extérieures et n'importe qui aurait pu accéder au réseau interne.

Éric Boudreau a fait le remplacement d'une switch KVM permettant de permuter souris, clavier et écran d'ordinateur à l'autre des 2 ordi de la Capitainerie.

Remplacement du hub de 10 mégabits par un 100 mégabits dans le bureau.

Les futures interventions de PC Vaccin seront : Augmentation de la portée d'Internet sur le terrain avec nos antennes. Amélioration de la sécurité, Backup Hardware et Software du système de la barrière soit copie miroir du disque dur.

Souhaitable achat d'un ordi usager de même génération pour contrôler la barrière et remplacerait l'ordi actuel en fin de vie.

Éric Boudreau propose aussi un logiciel qui pourrait remplacer Anémone à une fraction du prix.

M. Meilleur le Secrétaire cite les noms des personnes ayant fait une demande d'adhésion à titre de membre au 30 septembre 2017 comme stipulé à l'Article 5.02 des Statuts et Règlements du Club et respectant l'Article 5.01 alinéa (b).

Les candidats sont : M. Jean Duval du voilier Vahiné, Madame Nancy Boudrias du voilier Écume, M. Mauricio di Francesco du croiseur 4 Play, M. Luc Dupont du croiseur Avanti, M. Marc Choquette du croiseur C'est la Vie ainsi que M. Joël Arpin du voilier Figaro.

Ceci termine son rapport.

Proposé par : M. Patrick Meilleur

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Trésorier M. Julien de Tilly

M. de Tilly informe qu'il a préparé une fiche pour les gens qui vont faire la collecte des argents en vue de la mise à terre.

Il souligne qu'un dossier est ouvert auprès de notre assureur, la raison est que le frein à main du Gator a fait défaut et que celui-ci est entré en collision avec le véhicule d'une de nos locataires.

Il a reçu un appel de la Ville concernant la demande de reconnaissance communautaire et le but était de lui faire part de la personne à contacter pour ce dossier.

Il indique que les gens qui doivent encore des argents ne pourront utiliser la grue s'ils ne règlent pas leur dû.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité

Vice commodore M. André Bilodeau *Pas de rapport*

Commodore Poste vacant

7. Affaires nouvelles :

7.1 École de Voile

L'École de voile est fermée pour l'hiver et ce point sera remis à l'ordre du jour lorsque le moment sera venu.

7.2 Mise à terre

M. Benoit Goyer le Maître de port explique que pour une première fois il a pu apprendre comment calculer les espaces. Il remarque que bien des locataires s'impliquent dans les tâches comparativement à certains membres.

M. André Girard fait la suggestion d'avoir sur le terrain un éclaireur qui puisse avoir une liste de ce qu'il y a à faire et informer les gens au fur et à mesure. Il suggère aussi un 2^e tableau d'inscription avec d'autres types de tâches que celles de la mise à terre.

M. Roch Francoeur explique que ça prendrait une autre personne avec un chronomètre et la raison est que ce sont les bénévoles qui doivent préparer les bateaux puisque bien souvent les gens ne sont pas prêts et ils devraient payer pour ce manque de préparation.

En ce qui a trait au remorquage via la chaloupe du Club, ce ne peut être facturé en regard de notre assurance.

M. Petterson demande quoi faire si quelqu'un est à l'eau qu'est-ce qu'on doit faire avec. M. Bilodeau lui répond qu'on ne peut faire une règle générale et faut faire du cas par cas.

M. de Tilly souligne que ce n'est pas en fin de saison qu'il faut venir le voir pour trouver un accommodement surtout que des factures furent expédiées. Si quelqu'un a un problème particulier, il doit se manifester sans délai et non au moment de la mise à terre.

8. Période de questions et commentaires :

M Roch Francoeur se propose pour participer au comité de sélection pour les futurs membres.

M. André Caron lors des prochaines sorties de l'eau, on pourrait avoir des équipes pour nettoyer les bateaux. Nous sommes une famille et donc bien des choses pourraient être faites, les repas, les descentes et donc plus besoin d'employés etc.

Une discussion s'en suit sur la façon de favoriser l'implication.

9. Prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au 7 novembre à 19 h 30

10. Levée de la réunion :

Levée de la réunion est faite à 21 h 00 par le Vice commodore

André Bilodeau, Vice commodore
& Commodore par intérim

Secrétaire Patrick Meilleur